

## **L'Église Méthodiste Libre dans le cheminement du Canada vers la réconciliation**

L'Église Méthodiste Libre du Canada a publiquement reconnu « un rôle dans l'oppression des peuples des Premières Nations, que ce soit par l'action ou l'inaction passive, passée ou présente ». Depuis cette confession à la Conférence Générale en 2008, l'EMLC s'est engagée à voir le travail de Vérité et Réconciliation comme continu.

L'Équipe de l'Engagement Interculturel continue d'entretenir des relations et des partenariats avec des organisations et des personnes qui se concentrent sur des questions essentielles à la réponse aux appels à l'action soulevés par la Commission de la Vérité et Réconciliation. Les congrégations locales jouent un rôle crucial dans la poursuite du chemin. L'EMLC a créé un cadre pour fournir des ressources, du soutien, de l'information pour aider et éduquer. Les ressources et les progrès sont disponibles ici :

[Ministère autochtone - L'Église méthodiste libre au Canada \(fmcic.ca\)](http://fmcic.ca)

Notre engagement actif envers la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, les appels à l'action élaborés par le rapport final de la Commission de la Vérité et Réconciliation, et nos relations avec les anciens et les ministères autochtones éclairent notre approche en conjonction avec les principes bibliques.

### **Appels à l'action adressés aux Églises et aux groupes confessionnels et aux progrès des travaux en cours de l'EMLC**

**48.** Nous demandons aux Églises faisant parties à la Convention de règlement, ainsi qu'à tous les autres groupes confessionnels et groupes interconfessionnels de justice sociale au Canada qui ne l'ont pas déjà fait, d'adopter officiellement les principes, les normes et standards de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones comme cadre de réconciliation et de s'y conformer. Cela comprendrait notamment les engagements suivants :

- i. S'assurer que leurs institutions, politiques, programmes et pratiques sont conformes à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.
- ii. Respecter le droit des peuples autochtones à l'autodétermination en matière spirituelle, y compris le droit de pratiquer, de développer et d'enseigner leurs propres traditions, coutumes et cérémonies spirituelles et religieuses, conformément à l'article 12 :1 de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.
- iii. S'engager dans un dialogue public continu et des actions pour soutenir la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones

iv. Publier, au plus tard le 31 mars 2016, une déclaration de toutes les confessions religieuses et groupes confessionnels sur la façon dont ils mettront en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

\* L'EMLC fait des progrès dans la réalisation de ce CTA, l'article Notre histoire se trouve sur le La page des ministères autochtones sur le site internet de l'EMLC déclare l'intention et le désir de revendiquer un rôle dans le travail de vérité et réconciliation. La Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et le résumé de la Commission de vérité et réconciliation peuvent être consultés sur la page des ministères autochtones ci-dessus.

**49.** Nous appelons toutes les confessions religieuses et les groupes confessionnels qui ne l'ont pas déjà fait à répudier les concepts utilisés pour justifier la souveraineté européenne sur les terres et les peuples autochtones, tels que la doctrine de la découverte et terra nullius.

*\*En réponse au présent appel à l'action, l'EMLC a rédigé l'énoncé suivant : L'Église Méthodiste Libre du Canada reconnaît que nos lieux de culte sont répartis sur ce territoire, qui comprend des terres traditionnelles et des terres ancestrales sur les territoires non cédés et issus de traités de nombreuses nations et groupes de peuples autochtones. Sous la direction du Saint-Esprit, nous nous engageons à entretenir de bonnes relations avec nos frères et sœurs bien-aimés et à poursuivre le travail de vérité et de réconciliation.*

L'Équipe d'Engagement Interculturel a offert une invitation ouverte aux églises locales intéressées à en apprendre davantage sur la reconnaissance des terres et comment créer une reconnaissance significative pour leur propre usage.

En 2021, l'Église Méthodiste Libre du Canada a publié une déclaration répudiant la doctrine de la découverte et de notre engagement continu. Le 30 septembre 2021, la première Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, un sacrement et une liturgie pour la vérité et la réconciliation a été publié.

**59.** Nous demandons aux Églises faisant parties à la Convention de règlement d'élaborer des stratégies d'éducation continue pour s'assurer que leurs congrégations respectives apprennent le rôle de leur Église dans la colonisation, l'histoire et les séquelles des pensionnats, et pourquoi des excuses aux anciens élèves des pensionnats, à leurs familles et aux collectivités étaient nécessaires.

\*L'EMLC a réagi en établissant une relation avec Jonathan Maracle, un croyant autochtone en Christ et en créant le ministère Many Voices, One Heart, le ministère Kairos Blanket Exercise et un partenariat avec NAIITS : Une communauté d'apprentissage autochtone qui centre les théologiens autochtones et leur travail vers la vérité et la réconciliation.

**60.** Nous appelons les leaders des Églises faisant parties de la Convention de règlement et toutes les autres religions, en collaboration avec les leaders spirituels autochtones, les survivants, les écoles de théologie, les séminaires, et d'autres centres de formation religieuse, pour élaborer et enseigner à tous les membres du clergé étudiant, ainsi qu'à tous les membres du clergé et du personnel qui travaillent dans les communautés autochtones, la nécessité de respecter la spiritualité autochtone à part entière, l'histoire et les séquelles des pensionnats et le rôle des parties de l'Église dans ce système, l'histoire et les séquelles des conflits religieux dans les familles et les collectivités autochtones, et la responsabilité des Églises d'atténuer ces conflits et de prévenir la violence spirituelle.

\*La FMCiC s'est engagée à poursuivre l'éducation et l'apprentissage grâce à son partenariat avec NAIITS : An Indigenous Learning Community, le seul séminaire dirigé par des Autochtones au monde. Centrer les ressources et les théologies développées par les Autochtones crée une compréhension et démontre une volonté de s'engager avec différentes perspectives qui informent et enrichissent nos propres compréhensions bibliques.

**Nous espérons et nous prions pour que les congrégations de partout au Canada communiquent avec leurs voisins autochtones et commencent à assumer la responsabilité de la réconciliation. Par l'empathie, l'éducation et l'équipement, l'IET est là pour vous aider à remplir l'appel de Dieu aux missions ici chez vous.**